



PROFIL DE POSTE : ORTHOPTISTE CONSULTATION OPHTALMOLOGIQUE

Libellé de la fiche métier de rattachement :

ORTHOPTISTE <http://www.metiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr>

Code métier : 05140

DIRECTION/SITE : Gabriel Montpied

SERVICE/POLE : Consultation Ophtalmologie, MNDO

IDENTIFICATION DU POSTE

N° de poste de travail (renseigné par la DRH) :

Grade : ORTHOPTISTE

Quotité de travail : 100% soit 37h30, à repos fixe (7h30 par jour) avec forfait 15 RTT.

Horaires et jours travaillés : Horaires : 8h-16h, 8h30-16h30, 9h-17h, incluant une pause déjeuner médiane de 30 minutes.

Repos fixes : samedi, dimanche et jours fériés.

Responsable(s) hiérarchique(s) :

Directeur des soins : Isabelle Genes

Chef de pôle : Pr. Chiambaretta

Cadre supérieur de pôle : Laure Saint Leger

Chef de service : Pr. Chiambaretta

Cadre de santé : Nathalie Porterat Dumas

PRESENTATION DU SERVICE/POLE

Le pôle MNDO comprend les services suivants : Médecine interne - Neurochirurgie - Neurologie et EEG-EFSN (Explorations fonctionnelles du système nerveux) - Centre d'Evaluation et de Traitement de la Douleur - Ophtalmologie – ORL.

La consultation d'ophtalmologie est située au rez-de-chaussée de la deuxième extension de Gabriel Montpied.

Elle se compose d'une équipe médicale, d'une équipe paramédicale : infirmières et orthoptistes et d'une équipe de secrétaires.

Une consultation avancée du service d'ophtalmologie est proposée dans un cabinet de ville situé à Pont du Château. L'école d'orthoptie fait partie intégrante de la consultation.

L'unité de consultation accueille les patients de 8h à 18h. L'équipe travaille en étroite collaboration avec l'unité d'hospitalisation d'Ophtalmologie, le bloc opératoire central et l'unité de chirurgie ambulatoire (UCA).

Les consultations sont réparties en 4 « secteurs » :

- La consultation du segment postérieur : DMLA, décollement de rétine, chirurgie vitreo-rétiniennes.
- La consultation du segment antérieur : cornée (pathologie cornéennes et greffe de cornée), chirurgie réfractive, glaucome, contactologie, centre de compétence en kératocône.
- L'ophtalmologie pédiatrique/orbito-palpébral : pathologies pédiatriques, strabisme, maladie génétiques rares, blépharoplastie, tumeurs palpébrales, injections de toxine botulique pour blépharospasme, chirurgie du regard.
- Le secteur des « urgences » : L'unité accueille les patients en urgences du lundi au vendredi.

Certains orthoptistes travaillent également sur le site de Pont du Château qui accueille les patients de 8h à 17h.

DEFINITION DU POSTE

Fonctions conformément aux textes régissant la profession d'orthoptiste.

Sous la responsabilité d'un médecin ophtalmologiste, l'orthoptiste effectue différentes missions en fonction de son secteur d'activité. La prise en charge des patients dans un secteur est soit programmée, soit rajoutée au cours de la consultation médicale ou dans un contexte d'urgence à la demande des médecins du service ou d'autres services et de médecins extérieurs au CHU.

L'orthoptiste est amené à travailler dans différents secteurs d'activité regroupés en 5 pôles : pôle rétine/ pôle segment antérieur /pôle vision binoculaire/ pôle électrophysiologie/ pôle contacto-recherche).

ACTIVITES PRINCIPALES

Détails des examens réalisés sur le pôle rétine

Rétinographie couleur non mydriatique

Angiographie dilatation oculaire obligatoire, clichés sans injection puis injection du colorant avec l'infirmière et prises de vue

Tomographie à cohérence optique ou OCT maculaire, papillaire

Biométrie sans ou avec contact

Détails des examens réalisés sur le pôle segment antérieur

Microscopie spéculaire

Examens en lien avec la consultation en vue d'une chirurgie réfractive : oculyser / topolyser ; vérification de la qualité des données ; transmissions des données pour le traitement au laser

Réfraction subjective

Etude de la sensibilité aux contrastes

Périmétrie manuelle cinétique de Goldmann ou automatique statique (Octopus)

Vision des Couleurs : 15 Hue, 28 Hue, Ishihara

Contrôle de la PIO sur la journée

Réalisation de **mesure de pachymétrie**

Détails des examens réalisés sur le pôle vision binoculaire

Bébé vision (examen du nourrisson jusqu'à l'âge de 18 mois- 2 ans) soit de dépistage soit dans le cadre de pathologies générales ou/et ophtalmologiques

Examen de la vision binoculaire chez le sujet hétérophorique ou strabique (suivi amblyopie, bilan pré opératoire et paralysie oculomotrice, bilan particulier chez la personne polyhandicapée, bilan optique basse vision)

Examen du Lancaster/ Hess-Weiss

Examen de la paroi de Harms

Dilatation sous cycloplégique (instillation de gouttes)

Détails des examens réalisés sur le pôle d'électrophysiologie

Electro-rétinogramme en mono ou binoculaire, en ambiance photopique et/ou scotopique avec dilatation pupillaire obligatoire

Electro-rétinogramme multifocal en monoculaire avec dilatation pupillaire obligatoire

Electro-oculogramme

Potentiels Evoqués Visuels flashes et/ou structurés en damiers

Champ Visuel central spécifique à la surveillance du traitement Plaquenil

Détails des examens réalisés sur le pôle contactologie /recherche

Activité dans le cadre de la contactologie :

Mesure et détermination de l'acuité visuelle et de la réfraction : utilisation de l'auto-réfractomètre, mesure de la correction optique à l'aide du frontofocomètre, réalisation de la réfraction subjective.

Adaptation lentilles S.P.O.T, lentilles rigides et souples
Topographie/Tomographie à cohérence optique
Education thérapeutique des patients : manipulations, conseils d'hygiène

Activités dans le cadre du centre de compétence du kératocône :

Gestion des patients atteints de kératocônes et des patients ayant une procédure de Cross-Linking.
Gestion et mise à jour des bases de données des patients.
Travail administratif en lien avec la certification à renouveler du centre de compétence.

Activités dans le cadre de la recherche clinique :

Coordination de l'essai clinique avec des missions au cours de la pré inclusion, de l'inclusion et du suivi de l'essai.
Assure le suivi administratif et paramédical.
Organisation de la logistique avec les médecins, pharmaciens, les biologistes.

MISSIONS PRINCIPALES

Missions d'information, de relation et de communication :

- Assurer l'accueil, l'information et la prise en charge de la personne soignée lors des examens et des actes d'exploration fonctionnelle.
- Prise en charge d'une large patientèle : du nouveau-né au grand âge. Les adultes comme les enfants peuvent être en situation de handicap.
- Transmettre les informations écrites et orales nécessaires à la prise en charge des patients à l'équipe paramédicale et médicale.
- Participation à l'information du patient dans la limite de ses compétences.

Missions de gestions :

- Cotation des actes.
- Gérer, contrôler et tracer les produits et/ou les matériels nécessaires à la réalisation des actes.
- Participer à l'entretien et à la maintenance des appareils et assurer le contrôle qualité.
- Participation à la gestion du planning de consultation et prise de rdv.
- Participer au traitement et à l'archivage des données.
- Respecter les protocoles d'hygiène en vigueur dans le service et signaler tout manque ou dysfonctionnement au cadre de santé de l'unité de soins.

Missions de formation au sein de l'Ecole d'Orthoptie localisée dans le service

- Former à l'exercice de l'orthoptie et aux examens complémentaires les étudiants.
- Assurer le contrôle de connaissances et de compétences des personnes formées.

COMPETENCES REQUISES

- Respecter le patient et son handicap.
- Savoir travailler en étroite collaboration avec l'équipe médicale et infirmière.
- Faire preuve de rigueur et de méthode dans chacune des activités à assurer.
- Prendre l'initiative d'acquérir les connaissances spécifiques indispensables à la prise en charge des patients.
- Actualiser et perfectionner ses connaissances professionnelles par des formations.

DIPLOMES OU EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

Etre titulaire du certificat de capacité d'orthoptiste.